

L'étude Séralini, au-delà de la polémique

Cette étude largement médiatisée a, entre autres, mis sur la place publique les défaillances en matière d'évaluation des organismes génétiquement modifiés.

« Il y aura un avant Séralini et un après Séralini », estime le sociologue Francis Chateauraynaud, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, dans un entretien réalisé par la Mission Agrobiosciences¹. Comment peut-on en arriver à cette conclusion, deux mois après la publication de l'étude de l'équipe du professeur de biologie moléculaire Gilles-Eric Séralini ? Publiée fin septembre dans la revue scientifique *Food and Chemical toxicology*, cette étude sur le maïs génétiquement modifié NK603 de Monsanto et l'herbicide Roundup, a pour sûr fait couler beaucoup d'encre dans les médias mais aussi parmi les scientifiques et dans le milieu de l'évaluation des organismes génétiquement modifiés (OGM). Les OGM sont un sujet complexe tant il peut être passionné et sur lequel chacun peut trouver les informations qui conforteront son opinion. Avant de s'intéresser aux conséquences de l'étude Séralini, il faut bien avoir à l'esprit qu'elle a été publiée dans une revue scientifique où les articles sont analysés et critiqués par des pairs avant d'être publiés. Les réactions du Haut conseil des biotechnologies (HCB) et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), ont rassuré ceux qui voulaient l'être mais pas plus, tant leur contenu était prévisible². Le HCB accuse Séralini d'avoir « donné des interprétations spéculatives de ses résultats ». Quant à l'Anses, après avoir abondamment critiqué l'étude, elle reconnaît son « ambition » et « l'originalité des questions qu'elle soulève ». Pour sa défense, Gilles-Eric Séralini écrivait dans une tribune publiée dans *Le Monde* du 27 octobre : « Ces

agences reprochent à notre étude une faiblesse statistique, elles qui n'ont jamais exigé des industriels le dixième de ce qu'elles nous intiment de fournir aujourd'hui, elles qui ont même accepté sans sourciller des tests sanitaires de quatre-vingt-dix jours [ceux de son équipe ont été faits sur deux ans], menés sur des groupes de quatre ou cinq rats, par exemple pour la mise sur le marché de la pomme de terre [génétiquement modifiée] Amflora. »

LA RECHERCHE PARTAGÉE, L'ÉVALUATION CHAMBOULÉE

Le 27 septembre, juste après la publication de l'étude, le nouveau président de l'Inra, François Houllier, envoyait en interne une longue lettre de défense de la recherche publique destinée à montrer qu'elle est présente sur la question des OGM et de leurs effets. Dans le même temps, six Académies (agriculture, médecine, pharmacie, vétérinaire, des sciences et des technologies) condamnaient fermement l'étude dans un communiqué, tout en faisant pression sur l'éditeur pour qu'il retire l'article en question ! Des chercheurs se sont exprimés à plusieurs reprises par voie de presse ;

nombre de leurs réactions interrogent la place du chercheur dans la société et la façon de « faire de la science » aujourd'hui. L'affaire risque aussi de bel et bien faire avancer l'exigence dans les procédures d'évaluation. Le président de l'Inra indique que « [l'Institut] est déjà engagé dans des réflexions sur l'évolution des méthodes et procédures mises en jeu dans l'évaluation sanitaire des OGM et de leurs produits ». Le HCB et l'Anses, après avoir bien mitraillé Séralini, appellent à tester dorénavant à long terme les OGM et les pesticides.

Au niveau politique un changement est également perceptible. Le 8 novembre, Chantal Jouanno, ancienne ministre en charge de l'écologie rejoignait, excusez du peu, Ségolène Royal, Corinne Lepage, Dominique Voynet et Nathalie Kosciusko-Morizet qui avaient demandé de nouveaux protocoles d'expertise. Pour Francis Chateauraynaud : « On peut dire que ce conflit est réussi. C'est la première fois qu'une opposition de longue durée parvient à freiner sérieusement une application technologique et son développement sur un territoire. »

■ JEAN-MARC BUREAU (FNCIVAM)

1 - Entretien sur : www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/OGM_Chateauraynaud_cor.pdf.

2 - En accès sur : www.hautconseilbiotechnologies.fr/ et www.anses.fr/Documents/PRES2012CPA20.pdf.

LE TRAVAIL D'INF'OGM : DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Dans son numéro de novembre/décembre 2012 (n°119), *Inf'OGM*, le journal, propose un dossier : « Étude Séralini : quel bilan ? » qui aborde la problématique de l'évaluation des OGM ou encore le traitement médiatique de l'affaire. Quelques semaines plus tôt, l'association de veille citoyenne publiait *Expertise des OGM : l'évaluation tourne le dos à la science*, ouvrage dans lequel « [elle] a pris le parti d'éplucher quelques dossiers [concernant le MON810] et de comparer les positions des experts lorsqu'ils sont en position de scientifiques et lorsqu'ils sont en position d'experts, pour montrer leurs contradictions ». Pour se procurer ces documents et bien d'autres, rendez-vous sur : www.infogm.org et <https://ssl6.ovh.net/~infogm/catalog>.

Transrural initiatives

revue mensuelle d'information agricole et rurale publiée par l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), association d'édition de l'afip, de la FNCivam, de la CNFR et du MRJC



L'Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (Afip) est un réseau associatif composé de sept structures réparties sur le territoire national. De la médiation au développement d'activités, l'afip est un acteur du milieu rural ayant une approche territoriale en portant et militant pour les valeurs du développement durable notamment sur le pilier social.



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), ce sont plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi siècle des enjeux tels que la préservation de l'environnement, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, la promotion d'une agriculture durable, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale.



La Confédération nationale des Foyers ruraux (CNFR) fédère des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et qui contribuent à ce que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité, promeuvent le fait associatif et contribuent à l'émancipation des individus, tout en luttant contre la fracture sociale et l'isolement des individus.



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisagent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation.

Directrice de publication : Isabelle Barnier - **Équipe de rédaction permanente :** Hélène Bustos et Mickaël Correia - **Ont participé à ce numéro :** Jean-Marc Bureau, Michel Carré, Jérémie Guignand, Delphine Guillaume, Marie Herrault, Vincent Lemée, Emmanuelle Malnoë, Gwladys Porracchia, Natacha Quentin, Victoria Selwyn, Alexiane Spanu et Aude Torchy.

Notes de lecture et revue de presse : Alain Chanard
Photocomposition et impression :
 Imprimerie 34, Toulouse, imprimé sur papier Satimat green PEFC
Administration / Rédaction :
 2, rue Paul Escudier - 75009 Paris
 Tél. 01 48 74 52 88 - Fax 01 42 80 49 27
 Site internet : www.transrural-initiatives.org
 Mail : transrural@globenet.org

CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE :
 OLIVIER CULMANN/TENDANCE FLOUE

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner explicitement la source — n°CPPAP : 0615G86792
 ISSN : 1165-6166 — Dépôt légal : Décembre 2012.

vivre ensemble

Société

- 4 L'habitat léger comme composante d'un projet d'activité ou d'installation

Agriculture

- 5 La FNSEA s'attaque aux territoires
- 6 Puçage RFID : l'industrialisation de l'élevage à marche forcée

Emploi

- 8 Que font les jeunes formés en environnement ?

Économie

- 9 L'économie distributive, un modèle toujours renversant



un autre développement

Mobilisation

- 14 Quand Notre-Dame-des-Landes plaide en justice
- 15 Se rencontrer pour atteindre un même but

Initiative

- 16 Plaisance, capitale de la convivialité jardinée

Culture

- 17 Faire découvrir la gravure de village en village

Nouvelle du Forum social Rural !

- 18 L'essence de l'homme – partie II

ménager les ressources

Environnement

- 10 Valoriser les paysages polyvalents

Agriculture

- 11 Bataille de piliers dans le Marais poitevin

Société

- 12 L'étude Séralini, au-delà de la polémique

Maintenant, vous pouvez céder à vos pulsions d'achat en vous réabonnant ou en vous abonnant instantanément sur la boutique en ligne de la revue

Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner en ligne sur :
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

La revue associative des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue mensuelle portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale et agricole.

En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles.

Transrural entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Le rural a rendez-vous avec la ville ; La forêt, entre patrimoine financier et naturel ; L'agriculture locale, nouveau champ d'action politique des collectivités).

Sans publicité, à but non lucratif, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



BON D'ABONNEMENT

Pour 11 numéros / an :

- Particuliers 50 € ; étudiants – chômeurs 40 € ; institutions, bibliothèques, associations 75 € ; abonnements groupés (à partir de 5 personnes) 40 € l'unité ; découverte 3 mois 20 € ; soutien 100 €.
- À l'étranger : particuliers 60 € ; institutions 85 €.

Pour un abonnement 2 ans : particuliers 90 € ; institutions 140 €.

Société :

Nom : Prénom :

Adresse :

Comment avez-vous connu *Transrural* ? :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Si vous souhaitez faire découvrir la revue à un ami, indiquez ici ses coordonnées, nous lui enverrons un numéro :

Nom : Prénom :

Adresse

Règlement par chèque à l'ordre de Transrural Initiatives ou par mandat administratif
à envoyer à Transrural Initiatives - 2, rue Paul Escudier - 75009 Paris
transrural@globenet.org